



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 18 Mai 2016

Date de la convocation 9 Mai 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – Canet
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SABATIER Michel, CEYRAS : M.BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, MERFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENUEVTTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme OLLIER Sophie à M.DÔ Laurent, M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,</p>

Objet : Encarts publicitaires de l'office du tourisme – Fixation des tarifs 2017.

Monsieur VALENTINI propose aux membres du Conseil Communautaire d'approuver les tarifs des encarts publicitaires pour les partenaires de l'office de tourisme en 2017 comme suit :

Hébergement

Catégorie A	95€
Hôtels (avec restaurants), Campings, Village de Vacances et Gîte de Groupe	
Catégorie B	85€
Hôtel (sans restaurant), Chambres d'hôte, Locations saisonnières	

Activités de Loisirs, Commerces et services, Patrimoine et Culture,**Artisanat et métiers d'art**

Catégorie A	95€
Commerces et Services de proximité	
Catégorie B	75€
Activités et sports de Pleine Nature, Artisanat d'Art	
Catégorie C	40€
Activités culturelles et patrimoniales, Autres Associations d'intérêt touristique	

Vignobles et restaurants

Tarif unique	95€
Restaurants (seul ou hôtel restaurant), Pizzeria, Snack, Salon de Thé, Traiteur, Bar à Vins,	
Domaines Viticoles et Caves Coopératives, Boutique Vente Produits du Terroir,	

Il est par ailleurs, proposé les remises suivantes :

- Pour deux encarts une remise de 15% sera faite sur le prix total.
- Pour trois encarts une remise de 25%.
- Pour quatre encarts une remise de 35%.

Pour les nouveaux partenaires, le partenariat sera valable de date à date (un an à compter de la date de démarrage) :

- Partenaire saisonnier (activité de petite restauration ou d'activités de loisirs de moins de 4 mois ou maximum 4 mois par an) : 60€
- Partenariat avec un partenaire hors territoire étant déjà partenaire de l'office de tourisme de son territoire : 60€

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur VALENTINI, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs des encarts publicitaires pour les partenaires de l'office de tourisme en 2017 selon les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160523-2016-05-18-13-DE
Date de télétransmission : 24/05/2016
Date de réception préfecture : 24/05/2016

Jean-Claude LACROIX